



Procès-verbal de la 2<sup>e</sup> réunion ordinaire de l'année 2023-2024 du  
Conseil d'établissement de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne,  
tenue le 18 janvier 2024 à 18h30 sur TEAMS

## **ORDRE DU JOUR**

Prise des présences et vérification du quorum

<b>Étaient présents</b>	
<b>Membres parents</b>	<b>Équipe école</b>
KANEB, Alexandra	PICONE, Marie-Ève : enseignante au préscolaire
LEFERFORT, Mikaël	BESSAOUD, Malika : enseignante au préscolaire TSA
MAS, Widad	BOURGET, Manon : Soutien linguistique
TARANU, ZOFIA	CHANTAL, Nataly : enseignante au 3 <sup>e</sup> cycle
TRAORÉ, Lazéni	GAUDREAU, Anne : direction
<b>Membre substitut</b>	<b>Membre de la communauté</b>
Aucun	Aucun
<b>Membre absente</b>	<b>Membres absentes</b>
WINDSOR, Valérie	ROCHELEAU, Anne : orthopédagogue
	CHEVRETTE, Yannick : Enseignante au préscolaire

### **1. Adoption de l'ordre du jour (Adoption)**

- Proposé : Alexandra Kaneb
- Adopté : à l'unanimité

### **2. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 12 octobre 2023 (Adoption)**

- Proposé : Marie-Ève Picone
- Adopté : à l'unanimité

### **3. Sorties éducatives (école) (Approbation)**

Mme Gaudreau présente les nouvelles sorties et activités éducatives. L'infirmière scolaire fera les ateliers sur la puberté auprès des élèves du 3<sup>e</sup> cycle au mois de février.

Le déjeuner de Noël sera remis au vendredi 1<sup>er</sup> mars juste avant la semaine de relâche.

- Approbation : à l'unanimité

#### 4. Exercice-incendie (Information)

Mme Gaudreau mentionne que le premier exercice d'incendie s'est bien déroulé. Le temps d'évacuation de tous les élèves et membres de la communauté scolaire fut exceptionnel. Un second exercice est à prévoir et sera annoncé avant ce dernier. L'Église Ste-Catherine-de-Sienne est l'endroit pour se réfugier si l'école doit être évacuée.

#### 5. Projet éducatif (Information)

Mme Gaudreau présente le projet éducatif de l'École Ste-Catherine-de-Sienne :

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe  
Les formes de collaboration établies avec des organismes et des partenaires pouvant soutenir l'éducation et l'offre publique et privée de services pédagogiques dans le quartier constituent des forces sur lesquelles nous pouvons nous appuyer pour remplir notre mission.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne  
L'école Sainte-Catherine-de-Sienne accueille 300 élèves du préscolaire (4 et 5 ans) à la 6<sup>e</sup> année répartis dans 17 groupes dont 3 classes spécialisées pour des élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme.  
L'école Sainte-Catherine-de-Sienne se caractérise par des forces indéniables construites de longue date par une équipe de personnel stable ayant un fort sentiment d'appartenance à leur milieu. Le milieu scolaire de l'école se caractérise par le type de leadership de la direction, les pratiques d'encadrement des élèves, les caractéristiques des relations entre le personnel et les élèves et l'offre d'activités parascolaires.

Forces et zones de vulnérabilité : forces

- Le degré de motivation des élèves
- La mobilisation du personnel
- Les pratiques éducatives
- Le climat organisationnel
- L'état de notre bâtiment

Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

- La langue maternelle autre que le français pour une grande proportion d'élèves
- Le nombre d'élèves vivant une transition engendrée par une scolarisation en classe régulière après un passage en classe d'accueil, par un parcours migratoire ou un déménagement
- Le nombre d'élèves ayant un plan d'intervention
- Le pourcentage d'élèves ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage intégrés dans les classes régulières
- le contexte socioéconomique du territoire de l'école et ses répercussions sur le plan de l'éducation
- Les indices socioéconomiques
- Les indices de faibles revenus

#### Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : La réussite des élèves dont les résultats sont supérieurs à 70% dans la compétence Résoudre et la compétence Lire

Orientation : Rehausser le niveau des compétences en littératie et en numératie

Objectif : Augmenter le pourcentage d'élèves ayant un résultat égal ou supérieur à 70% dans la compétence Résoudre de 70,2 % à 75,2 % d'ici le 30 juin 2027

Enjeu : La réussite des élèves dont les résultats sont supérieurs à 70% dans la compétence Résoudre et la compétence Lire

Orientation : Rehausser le niveau des compétences en littératie et en numératie

Objectif : Augmenter le pourcentage d'élèves ayant un résultat égal ou supérieur à 70% dans la compétence Lire de 77,2 % à 82,2 % d'ici le 30 juin 2027

Le travail en lien avec le projet éducatif fait par l'équipe école devra être reporté ultérieurement dû à la grève.

#### 6. Budget de l'école (Information)

Mme Gaudreau nous présente la situation financière de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne. Elle mentionne que certains fonds doivent être dépensés

entièrement avant la fin de l'année et plusieurs fonds ne sont pas transférables. La santé financière de l'école est saine et équilibrée.

### **7. Modification de l'article 1.1 du Code de vie (Approbation)**

Mme Gaudreau mentionne qu'il y a une problématique, soulignée par les enseignants, au niveau de l'utilisation du français à l'école.

L'utilisation d'une autre langue que le français, à l'extérieur de la classe, doit être acceptée.

Il y a donc une modification de l'article du code de vie :

#### **Je parle français en classe.**

- Approbation : à l'unanimité

### **8. Application du code de vie - français (Approbation)**

Mme Gaudreau présente la proposition des enseignants en lien avec le fait de parler en français dans la classe.

Un protocole a été mis en place pour s'assurer que les élèves parlent en français dans les classes.

*Chaque mesure prise à l'encontre du comportement d'un élève est choisie en fonction du caractère répétitif du non-respect de la règle. À partir du 3<sup>e</sup> avis, l'élève rencontre la direction.*

*1<sup>er</sup> avis*

*Explication par écrit de l'importance du français à l'école signée par les parents.*

*2<sup>e</sup> avis*

*Perte de la période de jeu du vendredi après-midi.*

*3<sup>e</sup> avis*

*Explication par écrit de l'importance du français à l'école signée par les parents et présentation au bureau de la directrice.*

*4<sup>e</sup> avis*

*Rédaction d'un texte en français et présentation au bureau de la direction.*

Un membre du CÉ propose de modifier le libeller de l'avis du second paragraphe en le simplifiant. Un autre membre du CÉ propose de modifier le premier paragraphe de l'avis en l'adoucissant et en appelant à la collaboration des parents. Voici la proposition de modification :

*« Parler français en classe est un critère essentiel à la réussite scolaire de nos élèves, et la maîtrise du français se trouve au cœur de leur apprentissage.*

*C'est dans cet esprit que je vous informe que votre enfant fait preuve d'usage d'une langue autre que le français dans la classe, ce qui va à l'encontre des règles en*

*vigueur dans notre école. Ainsi, nous avons besoin de votre collaboration pour renforcer l'importance de l'utilisation du français comme unique langue à être utilisée dans la classe.*

*Si la situation n'est pas corrigée, les mesures suivantes seront entreprises. »*

- Approbation : à l'unanimité

## **9. Modification de l'article 1.7 du Code de vie (Approbation) (Résolution 03-2023-2024)**

Le ministère de l'Éducation a émis une modification de la loi afin de s'assurer de mettre en œuvre l'interdiction l'utilisation des cellulaires, des écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels. Voici la résolution :

### **Résolution 03-2023-2024 -Utilisation du cellulaire, des écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels par les élèves**

La modification du code de conduite a été adoptée à l'unanimité.

## **10. Consultation des élèves - travaux du sous-comité (Information)**

Mme Zofia présente les 4 points qui ont été soulignés par l'équipe de travail du sous-comité mandaté au niveau de la consultation auprès des élèves.

- **Sentiment de sécurité psychologique à l'école**
  - Objectif : Comprendre la perspective de l'enfant et le regard qu'il pose sur le sujet, valider quelles sont les mesures en place qui fonctionnent bien, identifier les écarts (s'il y en a) à être adressés.
- **Projet éducatif**
  - Objectif : Identifier des pistes et moyens d'atteindre les cibles dans la compétence résoudre et lire en complément des activités que les professeurs vont entreprendre.
- **Offre en activités parascolaire**
  - Objectif : sonder les enfants sur leurs idées, souhaits et propositions pour des activités parascolaires pour considération par l'équipe du service de garde.
- **Ateliers interactifs**
  - Objectif : Partant du succès de Cara Carmina, définir l'appétit des enfants sur des ateliers interactifs avec des experts dans divers domaines (littérature, art, Robotique...) qui pourraient animer des ateliers dans les classes.

Mme Gaudreau mentionne que le premier point sera touché à travers une analyse de situation en lien avec le Plan de lutte qui sera mise en place en collaboration avec l'Université de Montréal. Toute la communauté scolaire sera consultée.

Mme Gaudreau mentionne que ces points seront mentionnés à l'équipe-école lors de la prochaine assemblée des enseignants le 6 février. Les enseignants se prononceront sur le choix d'une thématique à privilégier.

#### **11. Livre TD pour les élèves de 1<sup>re</sup> année (Approbaton)**

Le programme *Un livre à moi* donne un livre à tous les élèves de première année (11, 12 et 14). Ce livre s'intitule Chaiwala.

- Approbaton : à l'unanimité

#### **12. Plan de rattrapage (Information)**

Mme Gaudreau a envoyé une communication à tous les parents de l'école concernant le Plan de rattrapage mis en place par le gouvernement du Québec. Une liste des élèves vulnérables a été créée suite aux résultats scolaires du premier bulletin. Les élèves qui ont obtenu un résultat entre 40% et 69% en mathématique ou en français sont considérés vulnérables et recevront des services de tutorat. De plus, les élèves qui ont accumulé des retards en lien avec la grève seront aussi considérés pour recevoir des services de tutorat.

Mme Gaudreau mentionne que tous les élèves à risque et critique recevront un service de tutorat donné par les enseignants et les orthopédagogues de l'école. Certains élèves plus vulnérables recevront un service de tutorat plusieurs fois par semaine.

Ce service sera gratuit et financé par le ministère de l'Éducation. Cette information sera mentionnée dans le journal des parents et par messagerie électronique.

#### **13. Modification du calendrier scolaire (Adoption)**

Mme Gaudreau mentionne que la fin d'étape sera vendredi 15 mars et le bulletin sera remis le 27 mars. Le bulletin sera disponible le 27 mars sur Mozaik.

- Adoption : Lazéni Traoré

**14. Critères de sélection de la direction d'établissement scolaire - formulaire en ligne- date limite 3 février 2024)**

Document complété, en ligne, avec tous les membres du CÉ.

**15. OPP**

Mme Kaneb fut élue présidente de l'OPP. Une première rencontre a eu lieu le 30 novembre. Des formations en lien avec l'utilisation du logiciel REGARD seront à prévoir et seront données par Nataly Chantal.

**16. Mot du délégué au réseau.**

Mme Kaneb est la déléguée au réseau. Elle mentionne qu'il y a eu une présentation sur la Loi sur le protecteur national de l'élève qui a été mise en vigueur le 28 août 2023. Voici le site web du protecteur national de l'élève :

<https://www.cssdm.gouv.qc.ca/plaintes/>

Le Protecteur national de l'élève et sa nouvelle procédure de traitement des plaintes et des signalements dans le milieu scolaire québécois en bref pour les élèves et leurs parents! Rapide tour d'horizon des tenants et aboutissants du nouveau mécanisme national et des implications pour les parents et les élèves.

Voici le lien Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=QJNLwUR2-3I>

À la rencontre du 28 novembre, la Direction générale du CSSDM a répondu aux questions des parents.

À la rencontre du 12 décembre, il y eu une consultation concernant le [PTRDI](#).

**17. Varias.**

Un membre mentionne qu'il serait intéressant de modifier le mot VARIA par QUESTIONS DIVERSES

Voici la source <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/22811/les-emprunts-a-langlais/emprunts-semantiques/emploi-deconseille-de-lemprunt-varia>

**18. Mot du public.**

Aucun membre du public

**19. Levée de l'assemblée.**

Levée de l'assemblée à 20h47.

La prochaine rencontre aura lieu jeudi 22 février 2024



Présidente CÉ



Directrice